

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 07/09/2009

Réception par le Prefet : 07/09/2009

Publication : 11/09/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-11-1-5

Séance du vendredi 4 septembre 2009

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

CONVENTION DE FINANCEMENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC D'EXPLOITATION DU LIVRE FONCIER INFORMATISÉ D'ALSACE MOSELLE POUR LES ANNEES 2009-2018

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport et la délibération du Conseil Général n° CG-2008-5-1-4 relatifs aux moyens des services de l'administration générale et plus spécifiquement aux contributions pour le Livre Foncier Informatisé d'Alsace Moselle,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve la convention de financement de l'EPELFI portant sur 2009-2018 à intervenir entre l'EPELFI, l'Etat, les Départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle,
- m'autorise à la signer,
- attribue à l'EPELFI pour 2009 une subvention d'investissement de 260 479,50 euros,

- autorise son versement en une fois dès la signature de la convention par toutes les parties,
- dit que la dépense sera prélevée sur le programme F216, chapitre 204 nature 20418 fonction 71 .

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions